

M. JOLLIFFE : Je puis vous répondre, monsieur, que la question de l'immigration fait présentement l'objet d'une étude sérieuse. C'est tout ce que je puis dire.

L'hon. M. ROEBUCK : Avez-vous d'autres exemplaires des règlements codifiés ?

M. JOLIFFE : De quoi ?

L'hon. M. ROEBUCK : Des règlements codifiés ?

M. JOLIFFE : Non, mais je me ferai un plaisir d'en obtenir.

Le PRÉSIDENT : Vous voulez dire ceci ?

L'hon. M. ROEBUCK : Oui ; j'aimerais en avoir une demi-douzaine.

M. JOLIFFE : J'en ai apporté vingt-cinq ou trente exemplaires, ainsi que des exemplaires de la loi.

Le PRÉSIDENT : Maintenant, messieurs, nous allons inviter M. H. L. Keenleyside, récemment nommé sous-ministre du ministère des Mines et des Ressources, à se présenter, et nous allons l'interroger. Je suppose que les membres du Comité n'insisteront pas trop pendant l'interrogation de M. Keenleyside sur les choses d'immigration. Mais nous espérons le revoir dans un an alors qu'il sera en position de subir un interrogatoire serré. Nous aimerions toutefois connaître ses vues sur les questions d'immigration.

Le témoin, M. A. L. JOLIFFE, se retire et M. H. L. KEENLEYSIDE monte à la tribune.

M. KEENLEYSIDE : Monsieur le président et messieurs, c'est un privilège pour moi que de pouvoir assister à une séance de votre Comité. C'est la première fois que cet honneur m'échoit et si je n'observe pas en tous points la procédure, j'espère que vous en imputerez la raison à l'ignorance et à nulle autre cause.

Dans une lettre que vous avez eu l'amabilité de m'adresser vous me proposiez d'assister à la séance afin de pouvoir entendre la déposition de M. Joliffe et me renseigner en prêtant l'oreille à la discussion qui s'ensuivrait. Je n'ai donc préparé aucun mémoire sur le problème de l'immigration, mais j'aimerais faire des commentaires sur un ou deux des points soulevés dans la discussion avec M. Joliffe et peut-être ajouter à ce qu'il vous a dit.

Parlons d'abord du transport. M. Joliffe vous a signalé les difficultés que nous éprouvons dans ce domaine. J'aimerais dire que nous faisons tout en notre pouvoir, par l'entremise du haut commissaire canadien à Londres, pour obtenir de nouvelles facilités de transport, et cela dès cette année. Nous ne savons pas encore quel succès nous remporterons, surtout auprès du ministère britannique du Transport, mais nous pressons nos demandes, et espérons qu'il en résultera quelque bien.

L'hon. M. ROEBUCK : C'est la meilleure nouvelle qui nous soit parvenue jusqu'à présent.

M. KEENLEYSIDE : Maintenant, je passe à la politique d'immigration et aux questions du sénateur Haig. Prenons d'abord le choix des immigrants. On a parlé de leur santé, mais on n'a rien dit au sujet du triage sous le régime de la Loi sur la sécurité. En d'autres termes, nous examinons leur passé avec tout le soin possible pour nous assurer qu'ils ne sont pas communistes et qu'ils n'ont été d'aucune façon des collaborateurs avec les Allemands, le régime allemand, le fascisme de la nuance allemande, italienne ou polonaise.

L'hon. M. TAYLOR : Et le dossier judiciaire ?

M. KEENLEYSIDE : Nous nous en enquérons aussi.

L'hon. M. MCGUIRE : Les considérez-vous comme immigrants ? Je ne le crois pas.

M. KEENLEYSIDE : De fait ce sont des immigrants, mais il reste à décider s'ils doivent être inclus dans le mouvement normal d'immigration vers notre pays.